



# Championnat de France de Canoë-Kayak Sport Adapté

12,13,14,15 OCTOBRE 2017

Base de la minoterie

UZERCHE (19)



malakoff médéric

# Sommaire

Mot d'accueil	Page 3
Bienvenue à Uzerche	Page 4
Présentation du Foyer de Faugeras	Page 5
Le Canoë-kayak Uzerche	Page 6
Venir à Uzerche	Page 7
Présentation du COL	Page 8
Programme Prévisionnel	Pages 9
Informations Générales	Pages 10
Précisions Techniques	Pages 12
Fiche Association	Page 15
Fiches d'Inscription Individuelle	Pages 16
Fiche d'Inscription en Equipage	Page 19
Fiches de demande de dérogation	Pages 20
Fiche d'autorisation médicale	Page 22
Fiche Récapitulative	Page 23
Plan d'accès	Page 24
Liste des Hébergements	Pages 25

## Mot d'accueil

Après l'organisation de la première édition des championnats de France Canoë-Kayak Sport Adapté en 2011 à Uzerche dont le C.K.U (Club de Kayak d'Uzerche) et l'association de Faugeras ont été à l'initiative, la 7<sup>ème</sup> édition se déroulera à nouveau sur les terres Uzerchoises.

Ces premiers championnats avaient permis la découverte de ce sport par un public en situation de handicap mental, l'intégration de cette nouvelle discipline au sein de la FFSA en favorisant une pratique importante sur le plan régional et national.

Depuis 2011, les championnats ont été organisés tous les ans dans diverses régions de France porté par différents comités d'organisation.

Cette 7<sup>ème</sup> édition aura lieu les 12, 13, 14 et 15 octobre. Elle rassemblera près de 150 athlètes, 100 accompagnateurs et coach, 20 arbitres, 80 organisateurs.

Le championnat de France de Canoë-Kayak FFSA 2017 se déroulera sous l'égide de la nouvelle classification et décernera les titres de champions de France N1 et champions Fédéraux N2 en classe AB, BC, CD, Jeunes, Espoirs, Séniors, Vétérans, féminins et masculins.

Au-delà du résultat sportif, ces championnats de France permettent de voyager, de découvrir une région, une ville, un environnement, de rencontrer l'autre et de passer un week-end en toute convivialité.

Comme le disait le baron Pierre de Coubertin « Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ». Bon championnats à tous !



**SAUBION Véronique**  
*Présidente du COL*

# Bienvenue à Uzerche

Dans ce lieu où la Vézère serpente au creux des collines boisées, **la ville d'Uzerche, perchée sur son promontoire, domine les alentours de ses tours, tourelles et autres toitures en ardoises.** Hôtels particuliers, châteaux, maisons bourgeoises, c'est en se promenant dans les rues et ruelles que l'on peut découvrir la richesse du patrimoine de la cité. Il n'est pas étonnant que certains l'appellent la "**Perle du Limousin**".



## Un lieu d'exception à toutes époques

**Dès l'antiquité, notamment à l'époque gallo-romaine, le secteur d'Uzerche est occupé. Sa situation stratégique sur un éperon rocheux et sa position au carrefour de grandes routes sont appréciées.**

Au VIII<sup>ème</sup> siècle, une légende raconte que la cité a été assiégée par les Sarrazins pendant plusieurs années. Les habitants ont eu l'idée d'engraisser le seul taureau qu'il leur restait et de le laisser s'échapper. Les Sarrazins ont cru que la cité avait des ressources inépuisables et ont levé le siège. Cette action ingénieuse serait l'origine du blason de la ville composé de deux taureaux.

**A l'époque mérovingienne, il s'agit d'un castrum,** centre de décisions d'ordre militaire, politique et religieux, dans un ensemble fortifié. Un monastère est construit au X<sup>ème</sup> siècle. La ville se développe autour et connaît la prospérité pendant plusieurs siècles.

**Pendant son âge d'or, la cité a eu la visite de nombreuses célébrités** telles que Henry II d'Angleterre, Saint Louis, le pape Clément V ou encore Charles IV le Bel. Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, la ville obtient le statut de Sénéchaussée et devient capitale du Bas-Limousin. **Les maisons bourgeoises des notables et les bâtisses fortes de la noblesse s'y développent** et donnent à Uzerche son caractère architectural si riche.

## Visite d'Uzerche, parcours du patrimoine

Au départ de l'Office de Tourisme, sur la place de la Libération, au cœur même de la cité, **un circuit du patrimoine ponctué de panneaux explicatifs a été aménagé.** On peut alors découvrir les nombreux monuments historiques de la ville tels que **la Tour du Prince Noir**, les différents hôtels particuliers et châteaux (Château Pontier, Maison de Tayac, Hôtel du Sénéchal, ...). **L'abbatiale Saint-Pierre**, en plein centre du promontoire rocheux, vaut également le détour, avec un accès à **la crypte du XI<sup>ème</sup> siècle** pour les plus aventureux. Au pied de cette église, on peut s'arrêter un moment pour contempler la superbe vue sur la vallée de Vézère.



## Le Foyer de Faugeras

Créée il y a un peu plus de 50 ans par les parents d'une dizaine d'enfants ayant de très lourds handicaps, l'association de Faugeras, s'est d'abord installée dans le territoire de Belfort, dans une petite maison puis à Condat sur Ganaveix en 1971 sur une propriété permettant d'assurer une véritable lieu de vie.

L'association a pour vocation la promotion d'un lieu d'accueil et d'accompagnement agréable et chaleureux pouvant permettre de développer la dignité, le bien-être physique, moral et matériel des usagers en situation d'handicap lourd.



Aujourd'hui, l'association dispose de deux structures sur le site de Faugeras, un foyer de vie composé de quatre unités, se centrant sur la socialisation et l'ouverture vers la ville voisine permettant aux résidents des échanges et des rencontres enrichissantes au travers de divers activités notamment d'accueil et de sport.



Depuis 2003, l'association s'est questionnée au sujet du vieillissement des personnes vivant en son sein. Ainsi elle a créé une unité pour les personnes vieillissantes leur permettant de rester vivre sur le lieu où elles avaient passé déjà tant d'années. Depuis janvier 2009 cette unité a été requalifiée Foyer d'Accueil Médicalisé. L'association accueille et accompagne aujourd'hui cinquante-six résidents.

## Le Canoë-kayak Uzerche

Le Club de Canoë-Kayak d'Uzerche, ou C.K.U, est une section du Foyer Culturel et Sportif d'Uzerche : Association d'éducation populaire de loi 1901 affiliée à la Fédération des Associations Laiques, F.A.L.

La section Canoë-Kayak est affiliée à la Fédération Française de tutelle depuis 1983 ; elle est labellisée « Point Canoë Nature », et reconnue comme « Ecole Française de Canoë-Kayak » par la FFCK.

Le Club gère depuis 25 ans la Base de loisirs de la Minoterie labellisée **« station sport Nature »** Pays d'Uzerche par le Conseil Général en 2009. Le club accueille à l'année 70 adhérents qui pratiquent activement la discipline. Répartis en section « jeune », « compétition », « loisirs », et « sport adapté » les pagayeurs évoluent dans un cadre propice au développement de la discipline et des sports de pleine nature en générale.

Une structure au service de l'animation : Un premier bâtiment a été rénové en 1990 par la municipalité d'Uzerche. Ses adhérents, et en général tous les public accueillis, disposent d'une structure bien adaptée à la pratique des activités sport nature et en particulier pour les activités nautiques tel que le canoë-kayak et ses disciplines associées. Le club est adhérent à la FFCK, FFCO, FFME , LEP (ligue de l'enseignement populaire).



Le second bâtiment est un ancien moulin qui a été réhabilité et rénové de 2001 à 2009. Le but de cet équipement est d'élargir et améliorer la capacité d'accueil et d'hébergement du site. Géré actuellement par la municipalité, il est un outil essentiel au développement des activités proposées par la Base de loisirs.

# Venir à Uzerche

## En voiture

L'**autoroute A20** passe en limite sud-ouest de la commune, sur un tronçon compris entre les sorties 44 et 45.

## En train (Gare SNCF) à 3 km du site des compétitions):

La gare d'Uzerche est desservie par :

- des trains du réseau Intercités (ligne Paris - Limoges - Brive - Toulouse) ;
- des trains du réseau TER Limousin :
- ligne Limoges - Brive-la-Gaillarde,
- ligne Limoges - Tulle (desservie par cars CFTA).

## En avion

- Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne – 50km
- Aéroport de Limoges Bellegarde – 70 km

# Le comité d'Organisation Local

Présidente du COL

**Madame SAUBION Véronique**

FONCTION	CONTACT
Trésorière	BOUREL Sophie
Secrétaire général	DELAGE Thierry
Commission Coordination / Logistique	DELAGE Thierry
Commission Sportive	BROSSARD Marc
Commission Médicale	RUBIO Laurent
Commission Restauration	TRICO Michel
Commission Partenariats / Hébergement	TRICO Michel
Commission Communication	BOUCHIAT Louis
Commission Animation / Bénévolats	TRICO Michel
Commission Développement Durable	LEYMARIE Christophe
Cadre Technique National Canoë-Kayak	STRAUB Romain <i>romain.straub@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Canoë-Kayak	AUPERIN Jean-Pierre LE GUELLEC Yannick REVERT Frédéric <i>f.revert@papillons-blancs.com</i>



**COL France Canoë-Kayak FFSA 2017**  
**Coordinateur Général - DELAGE Thierry**

Station nature du pays d'Uzerche

Base de la Minoterie

19140 Uzerche

**06.18.84.28.08 – vezere.passion@wanadoo.fr**



# Le programme prévisionnel

## Jeudi 12 octobre 2017 :

- 14h00 – 18h00 : **Accueil des délégations : BASE DE LA MINOTERIE**
- 14h00 – 18h00 : Ouverture du bassin de slalom – Reconnaissance (TOUTE CLASSE)
- 18h00 – 19h00 : Cérémonie d'ouverture **BASE DE LA MINOTERIE**
- 19h00 – 19h30 : Pot de bienvenue : **BASE DE LA MINOTERIE**
- 19h30 : **Réunion des entraîneurs : BASE DE LA MINOTERIE**
- 20h00 – 21h30 : Repas **ESPACE PAPETERIE**

## Vendredi 13 octobre 2017 :

- 08h00 – 08h30 : Ouverture bassin Course en ligne pour échauffement
- 08h30 – 12h00 : **Epreuve Vitesse 100m (AB : N1 & N2) et 200m (BC – CD : N1 & N2)**
- 12h00 – 14h00 Repas **ESPACE PAPETERIE**
- 14h00 – 18h00 : **Epreuve Course en ligne 1000m (BC – CD : N1 & N2) & 500m (AB : N1 & N2)**
- 19h30 : Récompenses **ESPACE PAPETERIE**
- 20h30 : Repas **ESPACE PAPETERIE**

## Samedi 14 octobre 2017 :

- 08h00 – 08h30 : Echauffement slalom AB N2 (**Bassin d'eau vive**)
- 08h30 – 10h00 : **Epreuve Slalom AB N2**
- 9h30 – 10h00 : Echauffement slalom AB N1 & BC N2
- 10h00 – 12h00 : **Epreuve Slalom AB N1 & BC N2**
- 12h00 – 13h30 : Repas **ESPACE PAPETERIE**
- 13h30 – 14h00 : Echauffement slalom BC N1 & CD N2
- 14h00 – 15h30 : **Epreuve Slalom BC N1 & CD N2**
- 15h30 – 16h00 : Echauffement slalom CD N1
- 16h00 – 16h30 : **Epreuve Slalom CD N1**
- 19h30 – 21h30 : Récompenses et Diner de Gala **ESPACE PAPETERIE**

## Dimanche 15 octobre 2017 :

- 08h00 – 09h00 : Ouverture bassin pour échauffement
- 09h00 – 11h30 : **Epreuve Course en équipage (BoarderCross classe de rivière 2 ou 1)**
- 11h30 : Récompenses
- 11h45 – 13h30 : Repas (Pique-nique) : **BASE DE LA MINOTERIE**

*\*Les entraîneurs sont responsables de la sécurité de leurs pratiquants lors des phases d'entraînement, de reconnaissances et d'échauffement. Ce programme prévisionnel est susceptible d'être modifié.*

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **7 SEPTEMBRE 2017.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

**12 octobre 2017 à partir de 14h**  
**Station Sports Nature du pays d'Uzerche - Base de la Minoterie**  
**19140 Uzerche**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire. A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence dirigeant bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Canoë-Kayak en compétition.**

**Les participants devront également présenter un certificat d'aptitude à savoir nager 25m et s'immerger.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis le midi à partir de **11h45 et le soir à partir de 20h.**

Ils auront lieu à :

**L'ESPACE PAPETERIE D'UZERCHE  
19 140 Uzerche**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à partir de 11h30:

**Station Sports Nature du pays d'Uzerche  
Base de la minoterie  
19140 Uzerche**

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe (pages 25 à 26) de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

# Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Canoë-Kayak FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

## Modalités d'inscription

Le championnat de France de Canoë-Kayak relève du **règlement Canoë-Kayak FFSA 2017-2021**.  
**Peuvent participer au Championnat de France de Canoë-Kayak FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne renseignant pas son numéro de licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'inscription à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours sera fait sur internet dès réception des fichiers d'engagement.

**Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle ou par équipe** doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats de la compétition qualificative;**  
**Les résultats officiels des championnats départementaux, de zone, régionaux ou inter-régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 20/21 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Canoë-Kayak FFSA en charge des engagements – Frederic REVERT – [f.revert@papillons-blancs.com](mailto:f.revert@papillons-blancs.com) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 7 septembre 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **30 septembre 2017**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Canoë-Kayak - REVERT Frédéric - et le Cadre Technique National de la discipline - STRAUB Romain - est programmée le :

**12 octobre 2017 à 19h30**  
**Station Sports Nature du pays d'Uzerche - Base de la minoterie**  
**19140 Uzerche**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **REVERT Frédéric** ([f.revert@papillons-blancs.com](mailto:f.revert@papillons-blancs.com)).



### Diplôme obligatoire

Conformément à l'article du code du sport ci-dessous :

Les participants aux championnats de France de Canoë-Kayak Sport Adapté devront se munir **d'une attestation d'aptitude à savoir nager 25m et à s'immerger**. La possession d'une licence de la FFCK ne se substitue pas à cette attestation. Cette attestation sera fournie par la personne majeure, son représentant légal, ou une autorité compétente.

### Echauffement et compétition

Les entraîneurs sont responsables de la sécurité de leurs pratiquants lors des phases d'entraînement, de reconnaissances et d'échauffement.

### Equipements sportifs

Le port des chaussons fermés, du gilet homologué et du casque est obligatoire. Veillez également à respecter les préconisations des bateaux (voir réglementation Canoë-Kayak 2017-2021 - sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club »).

### Catégories d'âges

ANNEE	JEUNES	ESPOIRS	SENIORS	VETERANS
Saison sportive 2017-2018	- de 16 ans	- de 21 ans	- de 40 ans	+ de 40 ans



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au 2017 avant le **7 Septembre 2017**

COL Championnat de France CK FFSA  
Station Sports Nature du pays d’Uzerche  
Base de la minoterie – 19140 Uzerche

N° Affiliation :	Nom de l’association ou établissement :
Adresse :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait uniquement Diner de Gala <i>Samedi soir (hors petit déjeuner)</i>	50€		
<b>Formule 3 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration midi <i>Uniquement repas de midi + Diner de Gala (hors petit déjeuner)</i>	70€		
<b>Formule 4– Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration complète <i>Du Jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)</i>	90€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait uniquement Diner de Gala <i>Samedi soir (hors petit déjeuner)</i>	30€		
<b>Formule 3 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration midi <i>Uniquement repas de midi + Diner de Gala (hors petit déjeuner)</i>	50€		
<b>Formule 4– Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration complète <i>Du Jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)</i>	70€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d’un certificat médical justifiant de l’impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l’ordre du **COL Championnat de France Canoë-Kayak 2017 FFSA**

Ci-joint le règlement complet par chèque d’un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

A renvoyer au 2017 avant le **7 Septembre 2017**

COL Championnat de France CK FFSA

Station Sports Nature du pays d'Uzerche

Base de la minoterie – 19140 Uzerche

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Epreuves						Date et lieu qualification
						Vitesse 100m		Fond 500m		Slalom		
						N1	N2	N1	N2	N1	N2	
Sportif 1			...../...../.....									
Sportif 2			...../...../.....									
Sportif 3			...../...../.....									
Sportif 4			...../...../.....									
Sportif 5			...../...../.....									
Sportif 6			...../...../.....									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Canoë-Kayak.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au 2017 avant le **7 Septembre 2017**

COL Championnat de France CK FFSA  
Station Sports Nature du pays d'Uzerche  
Base de la minoterie – 19140 Uzerche

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Epreuves						Date et lieu qualification
						Vitesse 200m		Fond 1000m		Slalom		
						N1	N2	N1	N2	N1	N2	
Sportif 1			..../..../....									
Sportif 2			..../..../....									
Sportif 3			..../..../....									
Sportif 4			..../..../....									
Sportif 5			..../..../....									
Sportif 6			..../..../....									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Canoë-Kayak.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# FICHE ENGAGEMENT Classe CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au 2017 avant le **7 Septembre 2017**

**COL Championnat de France CK FFSA**  
Station Sports Nature du pays d'Uzerche  
Base de la minoterie – 19140 Uzerche

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Epreuves						Date et lieu qualification
						Vitesse 200m		Fond 1000m		Slalom		
						N1	N2	N1	N2	N1	N2	
Sportif 1			..../...../.....									
Sportif 2			..../...../.....									
Sportif 3			..../...../.....									
Sportif 4			..../...../.....									
Sportif 5			..../...../.....									
Sportif 6			..../...../.....									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Canoë-Kayak.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# FICHE ENGAGEMENT EN EQUIPAGE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au 2017 avant le **7 Septembre 2017**

**COL Championnat de France CK FFSA**  
Station Sports Nature du pays d'Uzerche  
Base de la minoterie – 19140 Uzerche

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Catégorie Féminin, Masculin, Mixte	BoarderCross		Date et lieu qualification
					Classe de rivière		
					2	1	
Equipage 1			...../...../.....				
			...../...../.....				
Equipage 2			...../...../.....				
			...../...../.....				
Equipage 3			...../...../.....				
			...../...../.....				

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Canoë-Kayak.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **Président de l'association**  
 ..... demande dérogation pour  
 que Mme/Mr ..... participe au championnat de France  
 de Canoë-kayak, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
 (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature Président de l'association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

*Le certificateur est le technicien régional référent de la discipline*

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **Président de l'association**  
 .....demande dérogation pour que l'équipe  
 ..... participe au championnat de France de Canoë-kayak, pour le motif suivant :

- Sur-classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature Président de l' association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

*Le certificateur est le technicien régional référent de la discipline*

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France de Canoë-kayak à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions. Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### **Championnat de France Canoë-Kayak FFSA 2017**

**DELAGE Thierry**

*Station Sports Nature du pays d'Uzerche - Base de la minoterie*

*19140 Uzerche*

*05.55.73.02.84 - vezere.passion@wanadoo.fr*

#### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le 7 Septembre 2017 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours

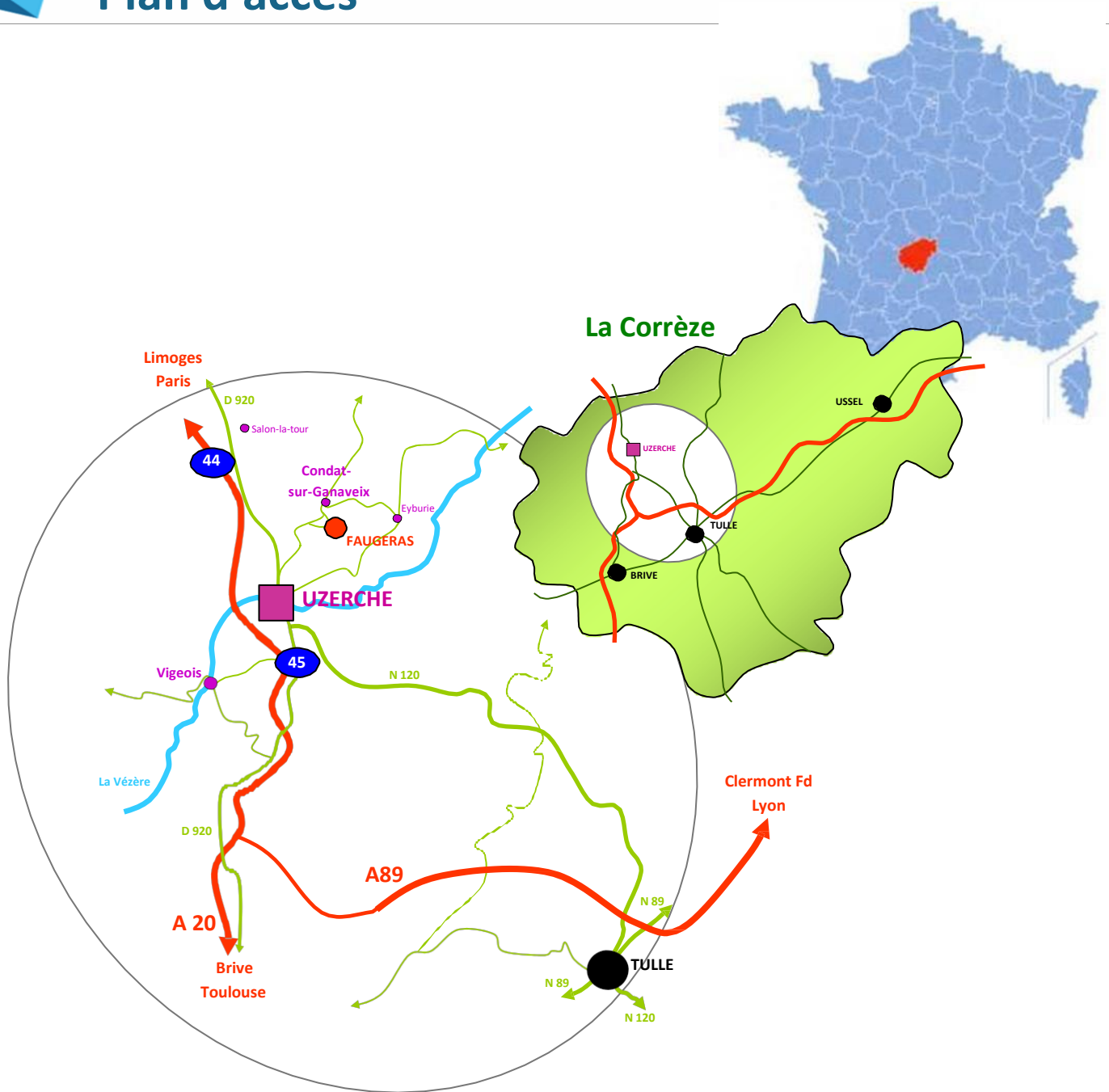
#### **Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**



# Plan d'accès



# Hébergement

NOMS ET COORDONNEES	DESCRIPTIF	TARIFS	DISTANCES DU SITE DE LA COMPETITION
Chalets	8 Chalets de 3 à 4 personnes	Voir avec M.TRICO <b>06.87.23.35.92</b>	Sur site
Base de la minoterie	Hébergement de groupe	Voir avec M.TRICO <b>06.87.23.35.92</b>	Sur site
Hôtel JOYET DE MAUBEC 19140 Uzerche <b>05.55.97.20.60</b>	Hôtel	90€ à 230€ / nuit	500m
Hôtel TESSIER 19140 Uzerche <b>05.55.73.10.05</b>	Hôtel	55€ à 790€ / nuit	400m
Hôtel AMBROISE 19140 Uzerche <b>05.55.73.28.60</b>	Hôtel	50€ à 75€ / nuit	500m
Gîte de France Le Champ - 4 épis 19140 Uzerche <b>05.55.27.38.38</b>	Gîte 18 personnes	W.E 3 nuits 1150€	4km
Gîte de France Le Rieux 19140 Espartignac <b>06.13.09.43.04</b>	Gîte 18 personnes	W.E à partir de 350€	4km
Gîte d'étape du vieux pont 19410 Vigeois <b>05.55.98.91.93</b>	Gîte 19 personnes	Gîte complet 175€	9km
Camping de Poncharal 19410 Vigeois <b>05.55.98.90.86</b>	7 Mobil-Home	260€ à 403€	10km
Gîte de France La Maroussie - 3 épis 19510 Salon la Tour <b>05.55.98.04.08</b>	Gîte 18 personnes	W.E 3 nuits 1150€	11km
Hôtel DE LA TOUR Masseret <b>05.55.73.40.12</b>	Hôtel	54€ à 80€ / nuit	13,5 km
Gîte de France Domaine de Laleu 19210 Lubersac <b>05.55.73.32.70</b>	Gîte 39 personnes	Gîte complet 175€	19km

NOMS ET COORDONNEES	DESCRIPTIF	TARIFS	DISTANCES DU SITE DE LA COMPETITION
Campagnile ZAC Mazaud 19100 Brive la Gaillarde <b>05 55 86 88 55</b>	Hôtel	à partir de 45,50€/nuit	36,54 km
Première Classe ZAC Mazaud 19100 Brive la Gaillarde <b>05 55 88 02 67</b>	Hôtel	à partir de 30€/nuit	36,54 km
IBIS 32 rue Marcellin Roche 19100 Brive la Gaillarde <b>05 55 17 42 42</b>	Hôtel	à partir de 53€/nuit	37,91 km
IBIS Style 19 AV du Général Pouyade ZAC Mazaud 19100 Brive la Gaillarde <b>05 55 86 97 97</b>	Hôtel	à partir de 52€/nuit	36,45 km
IBIS BUDGET ZAC Mazaud 19100 Brive la Gaillarde <b>08 92 68 09 81</b>	Hôtel	à partir de 41€/ nuit	36,45 km



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

## Partenaires locaux

